



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 22 janvier 2018

Département de la Sarthe en vigilance jaune inondation

Nicolas QUILLET, Préfet de la Sarthe, appelle à la vigilance pour risque d'inondation de la rivière Loir, mais aussi de tous les cours d'eau du département qui sont à des niveaux d'eau élevés.

Du fait des précipitations répétées et régulières de ces derniers jours, les sols sont saturés et les niveaux d'eau relativement élevés.

Il s'agit d'une situation normale pour la saison qui doit cependant conduire à la prudence pour la pratique de toute activité en bordure ou sur les cours d'eau.

Conséquences possibles :

- Des premiers débordements peuvent être constatés ;
- Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.

Conseils de comportement :

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable ;
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation.

Le Préfet de la Sarthe engage chacun à être très vigilant et à consulter l'évolution de la situation sur le site vigilance crues :

www.vigicrues.gouv.fr